



# Vivre à Flayat



## Mairie de Flayat

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi

9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30

Fermé le mercredi

Téléphone : 05 55 67 81 04

E-mail :

Site : <https://www.flayat.fr>

[https://www.facebook.com/  
Flayat.la.commune](https://www.facebook.com/Flayat.la.commune)

## Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine

Quartier de l'Etang

23700 AUZANCES

Téléphone : 05 55 67 04 99

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Ven-  
dredi :

de 9h à 12h et de 14h à 17h

## Services de secours

### Pompiers

2 rue Louis Aron - 23260 CROCQ

Tel : 18

### Gendarmerie

1 rue du 8 mai 1945

23100 LA COURTINE

Tel : 17

### Service des eaux

Tel : 05 61 80 09 02

### SAMU

Tel : 15

1	Couverture : esquisse bâtiment socio culturelle
2	Sommaire
3	Edito
4	Projets de la commune, futur salle polyvalente
5	Le budget de la commune
6	Budget suite , point sur les travaux :
7	Syndicat Intercommunal du bassin scolaire Flayat/Saint-Merd La Breuille
8	La vie de l'école de Flayat
9	Maison Simonnet
10	Repas des aînés
11	Nouveau souffle à la MAM : un nouveau bureau et une nouvelle assis- tance maternelle
12	Courses aux Etoiles
13	Suite
14	I Rondelles par Aurélien Goubely
15	Commémoration du 19 mars 1952 et 8 mai 1945
16	Café de l'Espace
17	Kit photovoltaïque Lacourbas
18	Agenda de l'activité de toute les associations à venir
19	Agenda et Tri et recyclage
20	Concours photo PNR

Ce bulletin a été rédigé et réalisé par la Commission  
Information. Imprimé par Costes-communication

23200 Saint-Amand

# Editorial



Chers habitants de la commune de Flayat,

Au moment où nous allons clôturer ce bulletin, nous sommes très heureux de vous annoncer que nous nous engageons dans la construction du bâtiment socio-culturel et sportif. C'était le projet sur lequel nous avons décidé de nous consacrer d'ici la fin de ce mandat et nous sommes effectivement sur la bonne voie !

Nous avons acquis le terrain qui jouxte la mairie et qui accueillera ce bâtiment avec un accès possible en voiture par la rue des Gorces et un accès piéton à partir de la rue du Puy de la Belle. Nous vous avons déjà présenté le projet architectural dans le bulletin municipal de l'an passé. Nous avons sollicité le permis de construire et il nous a bien été accordé. Nous avons engagé les demandes de subventions. Nous avons reçu celle de l'Etat qui est essentielle et aussi celle du Département. Nous attendons très prochainement la réponse de la Région, puis enfin celle du Centre National de la Musique. Nous avons donc pu lancer la consultation des entreprises et si tout se déroule bien, les travaux pourraient débuter cet automne pour une durée de chantier d'un an environ.

J'avais déjà évoqué notre engagement à faire aboutir des projets qui avaient été amorcés ou envisagés par nos prédécesseurs et nous sommes heureux d'avancer dans cet esprit de continuité.

Ce fut d'abord le cas pour le bâtiment de la Poste qui est devenu un gîte d'étape qui a bien su prendre son rythme. Le taux d'occupation évolue chaque année de manière positive et avec un public très divers.

Le parc photovoltaïque est en fonctionnement depuis bientôt 2 ans. Une convention a été passée avec la GAEC Chambragne de Sagnat et 80 moutons paissent régulièrement ces 11 ha. Rappelons que cet investissement est productif pour le budget communal puisque nous bénéficions d'un loyer annuel, mais aussi d'un impôt spécifique auquel est soumis l'entreprise : l'imposition forfaitaire des entreprises de réseau (IFER).

Nous continuons à avancer sur la gestion des biens en situation d'abandon manifeste et des biens sans maître. Il est en effet très désagréable de voir des maisons abandonnées ou délabrées dans le cœur des bourgs. La démolition de la maison en ruine de la rue de la Perrière a été réalisée et nous planterons à l'automne quelques arbres fruitiers pour faire de cet espace un verger d'agrément. La maison Simonet de la rue du Puy de la Belle va bientôt être totalement vidée. Considérant son niveau de dégradation, elle sera ensuite démolie pour laisser place à un parking qui pourra servir d'aire de covoiturage et qui sera aussi utile au futur bâtiment socio-culturel.

Ces chantiers d'ampleur ont pu être conduits sans négliger d'autres projets. C'est le cas notamment de l'entretien du petit patrimoine, la rénovation de la façade de la mairie, l'entretien des logements et de l'ensemble du parc immobilier communal et bien sûr celui des routes qui reste toujours un budget important.

Il convient maintenant d'envisager les prochains projets et ils ne manquent pas : la rénovation de l'actuelle salle des fêtes en imaginant une nouvelle affectation, l'intégration de la MAM dans ce bâtiment à côté de l'école. Il faudra prendre des décisions pour l'avenir du bâtiment de la Cure. Tout cela devra être réfléchi et priorisé pour le prochain mandat. Nous vous donnerons l'occasion d'en parler d'ici là et il faudra bien sûr des forces nouvelles pour conduire ces projets. Le mode d'élection vient d'évoluer et c'est donc pour une équipe constituée que vous serez appelés à voter. Il faudra pour cela que de nouvelles bonnes volontés acceptent de s'engager.

Nous serons très heureux de vous retrouver et d'échanger lors du traditionnel apéritif de la fête de Flayat sur la place de l'Eglise le dimanche 20 juillet à midi.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite un très bel été.

## Première esquisse pour le projet de bâtiment socio-culturel et sportif



### Les prochaines étapes pour la construction du bâtiment socio-culturel

Nous avons déjà évoqué dans le numéro de l'an passé les différentes étapes à franchir pour la construction du bâtiment socio-culturel et nous pouvons maintenant faire un point sur l'état d'avancement du projet. Ceux qui lisent fidèlement les compte-rendu des différents conseils municipaux savent peut-être déjà tout, mais c'est un point d'étape pour tous.

### Les travaux conduits par le cabinet d'architecture Morpho.

Après la présentation de l'esquisse et la rencontre avec les associations flayatoises, le cabinet nous a présenté un avant-projet sommaire, puis un avant-projet détaillé. Ces étapes sont indispensables pour demander le permis de construire et les subventions. Le permis de construire nous a été attribué le 17 mars 2025. Le cabinet Morpho et les deux bureaux d'études associés ont ensuite préparé les documents permettant la consultation des entreprises. C'est un travail long et détaillé que nous avons pu valider fin mai et l'appel à candidatures a été lancé le 3 juin. Le retour est prévu début juillet et nous espérons avoir suffisamment de propositions pour finaliser les commandes fin juillet et commencer les travaux en septembre-octobre.

### L'état d'avancement des demandes de subventions.

Comme nous l'avons toujours indiqué, c'est une étape essentielle. Nous avons cependant eu un avis de la Direction départementale des finances publiques qui était encourageant par rapport à l'état de notre gestion budgétaire.

Le coût du projet est actuellement évalué à 1 049 875€ HT. Nous avons eu une réponse favorable de l'Etat qui a validé le principe d'une subvention de 419 950€. Il s'agit bien sûr de la première réponse essentielle qui nous permet de lancer le projet. Je remercie très vivement le précédent sous-préfet et Mme la sous-préfète actuelle. Ils se sont intéressés à notre projet dès le début et le soutien nécessaire de l'Etat pour le conduire nous est apporté.

Nous avons aussi une réponse du Conseil départemental de la Creuse pour un montant de 18 040€. Nous attendons maintenant deux autres réponses importantes : celle de la Région qui devrait nous parvenir mi-juillet. Et enfin celle du Centre National de la Musique, mais qui nous parviendra plus tard.

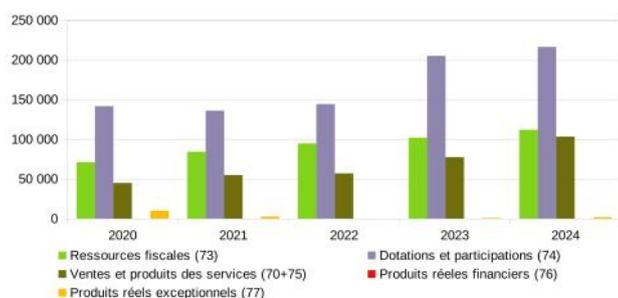
C'était donc un besoin très important pour notre commune et nous allons y répondre. Les associations dont nous connaissons le dynamisme vont pouvoir engager leurs projets avec beaucoup plus de sérénité. Nous pourrons aussi accueillir des manifestations extérieures et privées. Nous voulons en tout cas faire de cet espace et de ce bâtiment un lieu essentiel du centre de notre bourg où nous pourrons avoir plaisir à nous retrouver. Nous n'oublierons pas d'y installer des jeux pour les enfants.

# Evolution du budget de la commune

## Un budget communal maîtrisé pour permettre de s'engager dans des projets importants

Le budget de la commune a connu une évolution plutôt rassurante au cours des 5 dernières années et les deux tableaux ci-dessous fournis par la Direction départementale des finances publiques de la Creuse permettent de bien l'analyser.

### Les recettes ont connu une croissance régulière

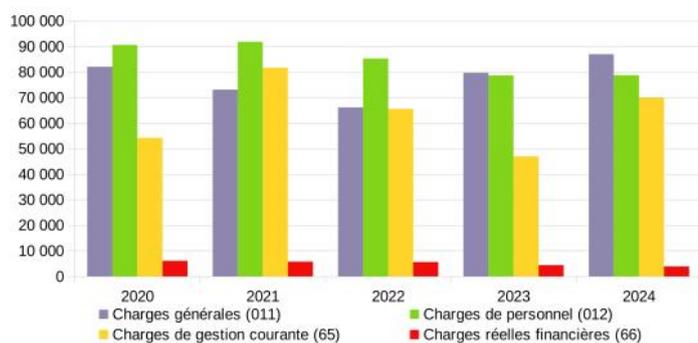


C'est la **dotation de l'Etat** qui reste la recette la plus importante. Contrairement à ce que l'on entend souvent, elle a été en réelle croissance passant d'un peu moins de 140 000€ en 2020 à près de 220 000€ en 2024. Nous bénéficions depuis 2 ans d'une dotation de solidarité rurale de 50 000€ qui constitue la part essentielle de cette croissance. Le niveau de cette dotation doit encore légèrement croître en

2025.

**Les ressources fiscales** représentent ensuite la deuxième recette. Elle connaît une croissance moins nette que les dotations de l'Etat, mais réelle quand même pour dépasser 130 000€ en 2024. L'augmentation résulte de la croissance de l'évaluation des bases décidée par l'Etat et de l'évolution des taux d'imposition décidée par la commune. Les constructions nouvelles ou aménagements d'habitations (terrasses, extensions...) entraînent aussi une croissance de cette ressource. Notons enfin que l'IFER (impôt forfaitaire des entreprises de réseau) qui sera maintenant versé par l'exploitant du parc photovoltaïque de Bressol sera un apport complémentaire appréciable.

La troisième ressource qui connaît aussi une réelle évolution concerne **les ventes et produits des services**. Elle est passée de moins de 45 000€ en 2020 à plus de 100 000€ en 2024. Ceci résulte de l'occupation des logements qui a été très complète au cours de ces trois dernières années, des recettes de ventes de bois qui représente une petite part et des loyers du parc photovoltaïque de Bressol qui représente maintenant le quart de ces revenus.



Les produits réels financiers et exceptionnels sont très faibles.

### Les dépenses de fonctionnement sont restées globalement stables

Considérant que nous voulions engager des projets d'investissement (rénovation du bâtiment de la Poste, entretien des routes, façade de la mairie, petit patrimoine...), nous avons veillé à une

gestion très rigoureuse du budget de fonctionnement et il est donc resté à peu près au même niveau sur ces 4 années, malgré la croissance des prix.

**Les charges générales** ont connu deux années de baisse en 2021 et 2022 qui résultent notamment de la réduction du temps de fonctionnement de l'éclairage public qui a été mis en place sur cette période. Nous avons malheureusement connu au cours des deux dernières années une nouvelle croissance qui a résulté de l'augmentation des coûts de l'énergie et des carburants.

## Budget suite

**Les charges de personnel** ont connu une baisse constante au cours de ces 5 dernières années. Ceci résulte de la réduction des temps de travail ainsi que du renouvellement de deux employés communaux qui sont en début de carrière.

**Les charges de gestion courante** ont connu des évolutions diverses qui résultent essentiellement des contributions que nous apportons. Ce fut le cas pour le SIAEPA lors de sa traversée d'une période difficile. C'est aussi le cas pour notre école en 2024 où le nombre d'élèves avait augmenté et où des factures en retard ont dû être acquittées.

**Les charges réelles financières** ont baissé régulièrement. Ce sont essentiellement les intérêts des emprunts qui ont été réalisés. Les emprunts les plus anciens sont arrivés à leur terme : l'aménagement du centre bourg et des travaux de voirie en 2022, le pont de Manaly en 2024 et l'achat du tracteur et autres matériels en 2025. Nous n'avons contracté qu'un nouvel emprunt sur la période pour la rénovation du bâtiment de la Poste.

Nous nous attachons donc à travailler dans un esprit de rigueur pour la gestion courante, mais d'ambition pour les projets d'investissements qui sont structurants ou enrichissants pour la commune. Et nous veillons à toujours solliciter le soutien de l'Etat et des collectivités ou organismes qui peuvent nous aider.

## Point sur les travaux

### Travaux réalisés :

L'entreprise Garraud de Giat a procédé au remplacement d'une buse béton de diamètre 600 par un tuyau annelé de même diamètre situé au lieu-dit « le Montfranc » permettant la traversée d'un chemin. Le coût est de 1340 euros HT.

Cet aqueduc permet le franchissement d'un petit ru sans nom de la rivière la « La Méouzette ».

Un dossier de descriptif des travaux ainsi qu'un formulaire d'évaluation des incidences Natura 2000 ont été transmis à la DDT service des eaux pour avoir leur accord avant travaux.

Une commande de 24 tonnes d'enrobé à froid a été passée à l'entreprise Roca pour boucher les trous des routes communales. Ce travail est effectué comme chaque année par les employés communaux en partenariat avec ceux de Saint Agnant près Crocq.

### Travaux à réaliser :

Une traversée de route avec création d'un regard avec grille avaloir est prévue au lieu-dit « La Vacherie ».

Des travaux de dégagement manuel de la plantation au bois d'Amont sont prévus ainsi que le nettoyage de régénération d'une parcelle à « Chicheix ».



# Syndicat intercommunal du bassin scolaire Flayat / Saint Merd la Breuille

## Une nouvelle équipe pour présider aux destinées du bassin scolaire

Marie-Hélène MICHON, après avoir présidé le Syndicat depuis de nombreuses années, a souhaité passer le relais. L'engagement auprès de la Région est très prenant et elle avait indiqué depuis un certain temps qu'elle souhaitait mettre fin à ses missions de présidente. Après l'accord de Mme la Préfète, la réunion du bassin scolaire du 25 février a permis de procéder à l'élection d'une nouvelle équipe.

En accord avec Guy Faugeron, maire de Saint Merd la Breuille, il a été convenu qu'il était préférable que la présidence du bassin scolaire reste confiée à un élu de Flayat afin de répondre plus facilement aux questions qui peuvent se poser au quotidien dans le fonctionnement de l'école. Dans le même temps, Denise Védrine, qui avait assuré la vice-présidence depuis de nombreuses années, a aussi souhaité prendre un peu de recul, même si elle reste bien engagée au sein de l'équipe.

La nouvelle équipe élue le 25 février est donc ainsi composée :

Président : Patrick Mounaud

Vice-Présidente : Marianne Bascoulergue dont un enfant est scolarisé à Flayat.

Et le bureau a ensuite été élu. Il est composé de : Denise Védrine, Jean-Luc Vergne, Grégory Roche

Il a été convenu que Jean-Luc Vergne assurerait une présence de proximité auprès de l'équipe éducative et des agents de service et restauration.

## Le vote du budget pour 2025

L'année 2024 s'est avérée un peu compliquée pour l'exécution du budget. Il avait dû être abondé en cours d'année pour trois raisons essentiellement : la croissance du nombre des élèves, l'augmentation des coûts de personnel et la nécessité de régler des factures de l'année précédente. La volonté pour 2025 a donc été de présenter le budget le plus rigoureux possible afin d'éviter toute nouvelle surprise au cours de l'année. C'est ce qui fut fait lors de la réunion du 25 mars.

## Effectifs et projets en cours.

Le départ de 5 élèves de CM2 pour une entrée en 6ème l'an passé a creusé l'effectif de la rentrée, d'autant plus que 2 familles ont quitté la commune dans le même temps. La création de la deuxième classe n'a pas été remise en cause cette année pour la rentrée prochaine, mais il faudra bien sûr suivre l'évolution des effectifs pour l'année prochaine.

Parmi les projets de l'école, nous travaillons actuellement sur la mise en place d'une forêt pédagogique en lien avec l'association des Communes forestières de Limousin-Périgord. Ceci pourrait être mis en place sur le bois de Chicheix qui a l'avantage d'être composé de différentes espèces, douglas et hêtres et avec des maturités différentes. C'est l'occasion de faire mesurer aux élèves l'importance de la forêt sur notre commune, mais aussi dans la Région et pour le monde et de mieux en comprendre les enjeux.



Président, Patrick Mounaud

Vice-Présidente, Marianne Bascoulergue



## La vie de l'école de Flayat

Vendredi 28 Mars, Nous sommes allés au Café de l'Espace pour écouter un groupe de musique qui était en résidence pendant toute la semaine et qui s'appelle « De la Mancha ». C'est un groupe de deux musiciens, avec une guitare et un banjo. Ils venaient juste de composer plusieurs chansons et nous avons été les premiers à les entendre. Ce sont principalement des musiques entraînantes sur lesquelles certains d'entre nous ont même dansé.



Dans la semaine olympique et paralympique organisée par le CNOSF et l'Éducation Nationale, nous avons participé le mardi 1er Avril à deux actions. Le matin, nous avons pu discuter en visioconférence avec une athlète paralympique, Céline Gerny, qui pratique le para dressage. Elle pratiquait l'équitation, elle a eu un accident et elle réussit quand même aujourd'hui à continuer à faire du cheval. Elle a participé à plusieurs olympiades.

L'après-midi, nous avons réalisé un quizz en ligne avec d'autres classes de Creuse sur le sport et sur ce que Céline Gerny nous avait expliqué le matin.

Le dernier jour avant les vacances de Pâques, le vendredi 18 Avril, nous avons fait une chasse aux œufs en équipes. Il fallait répondre à des énigmes qui étaient cachées autour de l'école. Si on avait la bonne réponse, cela nous donnait une lettre d'un mot mystère qu'il fallait découvrir à la fin. Les maternelles devaient trouver le bon nombre de faux œufs de la couleur qui était demandée sur leur feuille. Toutes les équipes ont trouvé le mot mystère et nous avons pu nous partager équitablement le contenu chocolaté du coffre fort. Nous avons décoré des petites poules en papier qui ont servies de paniers. Les estomacs étaient bien remplis.



Le vendredi 9 Mai, Loriane est allée au collège à Crocq pour une journée d'immersion afin de préparer sa future rentrée en 6ème. Voici ce qu'elle nous a raconté : « On a été accueillis par la Principale. Elle nous a expliqué les règles du collège et ce que l'on allait faire dans la journée. Les surveillants nous ont fait visiter le collège. J'ai ensuite été dans la classe des sixièmes 2 pour un cours de Français et un cours de Mathématiques. J'ai ensuite été mangé à la cantine et c'était aussi bon que les repas d'Agnès. L'après-midi, il y avait un cross et j'ai fini première des CM2. J'ai eu une coupe et une médaille. Nous avons eu un petit goûter pour reprendre des forces et ensuite, je suis rentrée chez moi. C'était une belle journée »

## BIEN SANS MAÎTRE : MAISON SIMONET



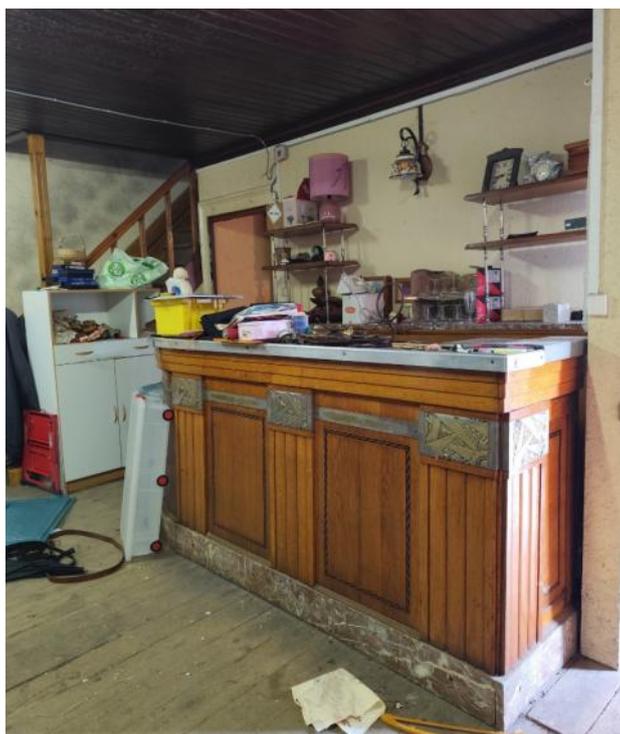
Comme le souligne Monsieur le maire dans son éditorial, il est très désagréable de voir des maisons abandonnées ou délabrées dans notre bourg.

C'est pourquoi nous avons entrepris un recensement des habitations concernées. Parmi elle la Maison SIMONET, située au cœur du bourg a particulièrement retenu notre attention car elle devenait dangereuse pour les passants.



Après plusieurs démarches administratives, la commune a hérité de cette maison. Un premier travail de débarrasage a été réalisé par quatre personnes : Nelly, Lionel et les deux agents techniques municipaux Eric et Anthony. Cette tâche s'est révélée particulièrement exigeante entre tri des objets pouvant être conservés et les nombreux aller-retours à la déchetterie.

Au départ, nous avons envisagé d'organiser un vide maison, mais au fil des semaines, nous avons constaté qu'il était irréaliste de mener ce projet à bien à seulement quatre personnes. Nous avons donc cherché une solution alternative.



Trois brocanteurs ont été contactés et sont venus visiter les lieux. L'issue de leur passages et après délibération avec la commission, le conseil municipal a retenu la proposition de Monsieur Michel VERNAT. Par la suite un agent immobilier a été mandaté pour estimer la valeur du bien.

Sans grande surprise l'estimation a confirmé ce que nous redoutions. La maison SIMONET est dans un état tel qu'une démolition est inévitable. C'est donc avec regret que nous nous apprêtons à tourner cette page. La maison sera démolie dès qu'elle sera entièrement vidée afin de permettre l'aménagement d'un parking à son emplacement.

# Repas des aînés

Le repas, préparé par le traiteur Leroy d'Ussel, a ravi les papilles des invités. La journée a été animée par une animation musicale avec un karaoké . assurant joie et bonne humeur. Une édition réussie, qui témoigne de l'importance de maintenir ces moments d'échange chaleureux pour les seniors du village et pour certains de rompre l'isolement.



## Nouveau souffle à la MAM : un nouveau bureau et une nouvelle assistance maternelle



L'association de la Maison d'Assistances maternelles ( MAM ) « LES BIBINOIRS » entame une nouvelle étape de son histoire avec un nouveau bureau et une nouvelle professionnelle au sein de son équipe .

Lors de la dernière assemblée générale, un nouveau bureau a été élu pour porter les projets de l'association avec dynamisme et engagement. Nous remercions chaleureusement les membres sortants pour leur dévouement et leur implication durant ces dernières années, et souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres qui auront à cœur de continuer à faire vivre ce lieu d'accueil unique pour les tout-petits.

Cette nouvelle étape est également marquée par un changement important : Aline, assistante maternelle investie depuis la création de la structure, a pris un nouveau départ bien mérité vers la retraite . Nous la remercions sincèrement pour son professionnalisme, sa bienveillance et son engagement auprès des enfants et des familles.

Pour lui succéder, nous avons le plaisir d'accueillir Audrey, qui rejoint l'équipe avec beaucoup d'enthousiasme et une vraie passion pour le métier. Elle a déjà su trouver sa place et créer un lien chaleureux avec les enfants.

La MAM poursuit ainsi sa mission dans un esprit de continuité, d'écoute et de bienveillance, au service des familles.

### **Nouveau bureau**

Présidente : Emilie LAPORTE

Trésorière : Audrey POUPY

Secrétaire : Margaux CHASTENET

Membres : Anne-Cécile ROUSSELET,  
Marie-Hélène MICHON

## La course aux étoiles 2025



Une "course aux étoiles" ensoleillée

Le pari a été pris et il est réussi ! Après 2 années de "course aux étoiles" sous la pluie, les organisateurs ont pris la décision de changer la date de cette manifestation. Et le 14 juin a tenu ses promesses : malgré quelques prévisions pas toujours optimistes, le ciel s'est montré bienveillant et le soleil est resté jusqu'à la dernière épreuve !



Le nombre des participants s'est ainsi montré satisfaisant et il a même atteint son meilleur niveau pour certaines d'entre elles.

La journée commence toujours avec les cyclistes que les membres des Genêts d'Or accueillent avec de beaux gâteaux et un bon café ! Le parcours bien balisé a accueilli 35 compétiteurs, de toutes classes d'âges, des environs, ou de beaucoup plus loin.

La randonnée s'est déroulée sur un parcours de 9km. Les 37 randonneurs ont profité d'un bon soleil et d'un parcours entre étangs, forêts, villages et chapelle, ainsi qu'une vue dégagée sur les monts d'Auvergne, comme on le vit sur notre commune.



Et le trail du soir reste fidèle à son tracé d'origine, même s'il se divise depuis l'an passé en 2 longueurs : 10.8 km et 6.7 km. Les compétiteurs étaient au nombre de 45. C'est donc le meilleur chiffre de ces 4 premières années. Et il faut aussi noter que les scores ont été bien améliorés :

Le gagnant du 10.8 km ASTRUC Jérôme a fait le parcours en 40 mn 40 secondes, le record était détenu par Maxime Pinel en 42 mn et 23 de moins que l'an passé.

Le gagnant du 6.7 est BOURVELLEC Paul en 27 m 33 s.



Et notons que si certains gagnants peuvent venir de loin, la meilleure performance féminine concernait une personne d'Anjou qui était en formation à Giat. Nous avons, comme chaque année, un médaillé flayatois : c'était au tour de Maxime ROULET cette année : il est arrivé en 2ème position au parcours de 6km 7.



## Courses aux étoiles



Et tout au long de la journée, les "archers flayatois" ont accueilli soit des compétiteurs, soit des amateurs. Pour les compétiteurs, ils avaient renouvelé l'expérience de l'an passé avec un combiné : course à pied, vélo et tir à l'arc. Les lauréats ont été : Paco, Eliaz et Valentin. Pour les amateurs, ce fut l'occasion pour beaucoup de s'initier et de tirer quelques premières flèches !

Et la soirée s'est terminée au café de l'Espace qui accueillait Dai Tiên le food truck au goût du voyage et un concert scène découverte avec des groupes locaux bien appréciés !

Voilà une belle manifestation qui encourage nos associations à poursuivre l'aventure pour une nouvelle session en 2026 !



QUEL EPREUVE ?



MANQUE PHOTOS DU SOIR

## Les I Rondelles



Le moto club des I-rondelles est une association qui permet la pratique de la moto tout-terrain notamment pour les femmes et les enfants à partir de 6 ans. Ce moto club est situé à Aubusson ( 23 ) et son terrain se trouve à Rozeille sur la commune de Moutier-Rozeille. Des stages sont généralement mis en place tous les deux dimanche.

Le moto club de I-rondelles propose également 2 à 3 journées entraînement par an, comme celles qui se déroulent depuis 6 ans sur le terrain de Flayat sur la période de septembre. Les jour-

nées entraînement permettent à des personnes du club ou non de venir se retrouver le temps d'une journée sur une spéciale banderolée pour rouler entre copains.

Ces journées sont ouvertes aux petits comme aux grands et la journée se déroulent en plusieurs passages afin que les plus petits puissent rouler plus calmement entre eux.

Une buvette est disponible toute la journée avec un coin de restauration afin que tout le monde puisse reprendre des forces pendant la pause de midi. L'après-midi peut alors reprendre sous la même bonne humeur que le matin. Ces journées sont également l'occasion de voir ou revoir des personnes venant d'assez loin qui sont toujours ravies de venir rouler ici.



Ces journées peuvent être réalisées grâce notamment aux bénévoles de ce club qui s'investissent et qui donnent un coup de main lors de la préparation des terrains en débroussaillant, en faisant le piquetage et en installant les chapiteaux, du bon déroulement de la journée lorsqu'il faut s'occuper de l'administratif, de la restauration et de la buvette mais aussi sur le terrain pour remettre des piquets et des banderoles et à la fin de la journée quand il faut tout ramasser.

Au sein de se moto club règne la bonne humeur et la convivialité ce qui permettra de pouvoir organiser à l'avenir d'autres journées entraînements comme celles-ci.



## Commémoration du 8 mai 1945

Cérémonies du 80ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 à Flayat.

A l'invitation du conseil municipal, des habitants de tous âges se sont regroupés au monument aux morts de la commune. Après la lecture du message de monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, de celui de l'Union française des Associations de Combattants et de Victime de Guerre et de monsieur Jean-Luc Vergne premier adjoint, une gerbe fut déposée.



## Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le 19 mars.

Des représentants de la municipalité, de la population ont entouré les portes drapeaux pour une cérémonie au monument de Flayat.

M. le Maire Patrick Mounaud est intervenu pour dire : "L'actualité nous rappelle chaque jour que la guerre n'est pas une histoire ancienne et qu'elle reste une préoccupation très réelle. Nous constatons aussi que les plaies des anciens conflits restent difficiles à panser et que la construction de la paix doit rester un engagement de chaque jour.

Nous connaissons l'engagement de la France, de l'Europe et de nombreux autres pays pour tenter de mettre fin à ces guerres, mais nous ne savons pas encore si ces temps d'horreur vont pouvoir cesser un jour.

Nous ne voulons pas renoncer à notre légitime espérance pour que la paix se reconstruise durablement entre les nations, mais ceci nécessitera des engagements durables.

Lorsque nous rappellerons les noms des soldats de Flayat qui sont morts pour la France, nous ne manquerons pas de penser aussi aux soldats et aux civils qui meurent encore chaque jour dans les différents conflits dans le monde. "



LGDM en soirée

## Café de l'Espace



Début avril, l'équipe du Café de l'Espace a dit au revoir à sa coordinatrice Clara, pour accueillir sa remplaçante Jérémine. Après une semaine de tuiilage, Jérémine prend ses fonctions.

Jérémine est originaire de Haute-Savoie et arrive en Creuse après un court temps de travail en tant que Gestionnaire pour un collège Corrèzien. L'annonce du poste de coordinatrice l'a tout de suite attiré, elle se retrouve dans ce poste et est heureuse de découvrir le monde associatif.

Elle est donc le nouveau membre de l'équipe de salariés du Café de l'Espace composé de Sébastien le programmeur et Louise l'animatrice.

Nouvelle équipe, et également nouveau café ! L'espace associatif Alain Fauriaux a fait peau neuve.

Grâce à une équipe de bénévoles motivés, le Café de l'Espace a repris un coup de jeune.

Peinture, ponçage, réhaussement du bar, huilage du bois, nouvelle décoration... Tout le monde a mis la main à la patte.

Chacun est donc le bienvenu pour découvrir le lieu,

### Du nouveau dans les conseils d'administration des associations.

**Au Comité des Fêtes** : Présidence : CHAMBRAGNE Loïc, adj. FAURIAUX Thierry, Secrétariat : ROULET Laura, adj. PEYRONNAUD Flavie, Trésorerie ROULET Maxime, adj. GOUBELY Aurélien

**Aux Anciens du Foot** : Président : Patrick FAURE, Co Président : Jean-Claude VILLEBONNET

Trésorier : Jacques CONTINSUZAT, adjoint : Ludovic MICHON ; Secrétaire : Martine FAURE, adjointe : Nelly VILLETTELE

Membre du CA : Maryvonne VEYSSET, Alain LECOEUR, Jean-Luc VERGNE, Jean-Luc LÉBOUCHARD, Pierre VILLEBONNET, Roger LEVADOUR, Christian FAURE.

**Pays'Sage** : administrateurs : Bérange CHARBONNIER, Jean-Yves HOUARD, Dominique LIGNON, Marie-Hélène MICHON, Jean-Pierre MINE, Marie-Agnès REINHART, Martine SOUNY

**Les Bibinours** : Présidente : Emilie LAPORTE, Trésorière : Audrey POUPY, Secrétaire : Margaux CHASTENET

Membres : Anne-Cécile ROUSSELET, Marie-Hélène MICHON

**Café de l'Espace** : Jacques CONTINSUZAT - trésorier, Thierry CONTINSUZAT, Laurence CONTREPOIS, Quentin FOURE, Jonas HENNION, Solange ISTRE, Mathieu MAURICE, Jean Philippe PASCAUD, Paco VALLAT, Mike VARLET, Gwendoline VASSAUX

# Poser des panneaux photovoltaïques



Avec l'augmentation des coûts de l'énergie et une prise de conscience environnementale croissante, de nombreuses personnes envisagent de passer aux énergies renouvelables. L'installation de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment annexe, tel qu'un garage ou une remise, constitue une solution idéale pour produire sa propre électricité et réduire son empreinte carbone.

Nadine et Jean-François Lacourbas ont rencontré la société qui leur a installé leur panneau photovoltaïque sur une foire qu'il fréquentait lors de leur activité d'apiculteur.

Ils ont pu constater que c'était une entreprise nationale sérieuse mais qui avait une antenne dans la région avec du personnel sensible à la problématique creusoise. C'est une société qui installe du matériel made in France et qui travaille sans sous-traitance.

Pour avoir la meilleure exposition possible ils ont implanté les 7 panneaux sur leur ancienne miellerie orientée au sud. Ces panneaux satisfont leur autoconsommation. Une connexion Wi-Fi est nécessaire pour piloter l'installation. Des aides financières existent en fonction du nombre de panneaux installés.

Ils ont choisi l'option de garder l'énergie électrique produite pour leur consommation personnelle ce qui nécessite d'adapter l'utilisation des machines à grosse consommation électrique comme les machines à laver afin de les utiliser le jour de 10h00 à 17h00 quand la production solaire est la plus importante.

Même les jours où le soleil n'est pas très présent la production est suffisante pour leurs besoins personnels. Actuellement le surplus est revendu à Enedis, ils envisagent par la suite d'acquérir des batteries pour stocker l'électricité produite pendant les périodes de plein soleil. Mais les batteries sont coûteuses et ne sont garanties que 2 ans.

Globalement c'est une opération positive.

*En relecture*

# Agenda des activités des associations flayatoises

## Comité des Fêtes

### Fête patronale :

Vendredi 18 juillet 2025 : foodtruck, concert au Café de l'Espace.

Samedi 19 juillet 2025 : concours de pétanque, randonnée pédestre, karaoké, feu d'artifice, bal.

Dimanche 20 juillet 2025 :

A midi : Apéritif de la commune

Animations diverses dans la rue (jeux gonflables pour enfants et adultes, magicien, etc.), repas animé.

## Les Anciens du Foot.

samedi 14 juin : 4ème édition de « La course aux étoiles » avec les autres associations flayatoises.  
Référénts : Nelly Villetelle et Jean-Luc Vergne.

dimanche 23 août : journée pétanque/grillades/frites/musique au stade, réservée aux adhérents.

samedi 19 juillet : organisation de la rando de 10/12 km du samedi après-midi pour la fête patronale de Flayat.

samedi 06 septembre : randonnée « La boucle de Ternant » au départ de Chanat-la-Mouteyre et à proximité du col des Goules (Puy de Dôme).

dimanche 09 novembre : loto à la salle des fêtes de Saint-Merd la Breuille.

## Les Bibinous

Jeudi 31 octobre Halloween

Noël vente de chocolats

## ACCA les chasseurs

Samedi 9 août 2024 : pétanque à Lépinas

## Pays'Sage

Dimanche 10 août Randonnée et animations à la Roche Près Feyt

Lundi 11 août Randonnée à Lamazière Haute

## Sporting club de Flayat

Samedi 22 juin : 60 ans du SC Flayat

## Les Archers Flayatois

14 juin, à Flayat, Course aux Étoiles

22 juin au Puy Saint Gulmier, fête patronale

3 août, à Farges, fête du pain

30 août, à Fenier

## Genêts d'Or

mardi 26 août St Merd 14h, réunion ordinaire

mardi 09 septembre Flayat 14h, réunion ordinaire

mardi 23 septembre St Merd 14 H, réunion ordinaire

dimanche 28 septembre St Merd 12h, REPAS

mardi 07 octobre Flayat 14h, réunion ordinaire

dimanche 19 octobre St Merd 14h , LOTO

mardi 21 octobre St Merd 14h, réunion ordinaire

mardi 04 novembre Flayat 14h, réunion ordinaire

mardi 18 novembre St Merd 14h, réunion ordinaire

mardi 02 décembre Flayat 14h, réunion ordinaire

mardi 16 décembre St Merd 14H, réunion ordinaire avec BÛCHES

Réunion ordinaire avec Bûches de Noël

# Agenda des activités des associations flayatoises

## Café de l'Espace.

Côté animation, Louise vous attend pour ses ateliers le :

- mercredi 9 juillet : Atelier gravure sur Tetra-Pak  
Saviez-vous que nos poubelles regorgent de matériaux incroyables ?

Venez découvrir la gravure avec du Tetra-Pak (l'intérieur des briques de lait et jus de fruits) ! Vous pourrez repartir avec vos créations.

14h30, prix libre, sur réservation, à partir de 8 ans

- mercredi 16 juillet Atelier herbier ancien avec Elie  
Nous allons nous balader et récolter des plantes pour apprendre à faire une planche d'herbier ancien. Focus sur les plantes comestibles du territoire. Matériel fournis!

14h30, prix libre, sur réservation, adultes & ados

- mercredi 23 juillet Atelier sculpture sur bois avec Anna  
Venez sculpter votre propre cuillère en bois avec Anna, artisane sculptrice sur bois. L'atelier dure une après-midi afin de découvrir les outils, le bois et sculpter votre cuillère.

14h30, prix libre, sur réservation, à partir de 8 ans

Spectacle :

- Volcie et la Fobosine, Collectif Lost

Volcie et la Fobosine est un conte musical à cheval entre l'épopée fantastique et le documentaire animalier. Le spectacle raconte l'histoire d'un monde enseveli sous une épaisse couche de poudre blanche, la Fobosine. Cette étrange matière formant une épaisse croûte blanche et recouvrant l'intégralité de la société, a emprisonné toutes les espèces de plantes et animaux ne correspondant pas aux normes de cette même société...

16h, prix libre, à partir de 7 ans

Côté musiques actuelles, Seb a prévu :

- Vendredi 18 juillet : Fête de Flayat

Concert Tricot Combo

Depuis sa création, Tricot combo est un OVNI sur la scène musicale!

A la fois musiciens, chanteurs et comédiens, Jean-Guy, Jamel, Bison et le Baron, surprennent le public par leurs jeux de scène constitués de chorégraphies, d'objets et de sketches.

Malgré leurs costumes à base de laine (d'où le nom Tricot Combo) et leurs apparences débiles et légères, les chansons se composent souvent d'une analyse satyrique. Leurs textes, bien que cyniques, restent toujours populaires et humoristiques. Des jeux de mots, du troisième degré et de l'absurde accompagnent une musique acoustique à base de guitare, d'accordéon, d'harmonica, de contrebassine, de soubassophone et autres surprises sonores. Les morceaux empruntent des univers variés comme la country, l'électro, la bossa-nova, les chants de marins, la valse, le jazz manouche...

- Jeudi 24 juillet

Concert Apes O Clock Avec une mise en scène minutieuse, un univers psychédélique, ces 7 personnages assènent un live puissant, faisant de la scène un véritable terrain de jeu. Le public en prend pour son grade à coups de Rock, Punk cuivré, Hip-Hop latino, dans une atmosphère électrique et furieuse à souhait.

- Vendredi 8 août

Animation et concert

C'est le retour de la soirée Ping-tong !!

Et pour parfaire la soirée ! le groupe Lovana fera décoller le café de l'Espace!

LOVANA (L'Héritage) réuni Golly et Bema, originaires de Madagascar, et Aurèle, producteur et batteur Nantais autour d'un répertoire à la croisée des traditions musicales de l'île et des musiques électroniques. Accompagnés par Jérôme Ettinger (Benin International Musical, Egyptian Project) dans le processus de création, LOVANA joue une musique unique qui appelle à la transe.

- Vendredi 22 août

Soirée raclette

C'est simple ! C'est une histoire de rencontre et de tradition spacienne !

Une rencontre entre du fromage fondu, un pot de cornichons et la chaleur du mois d'août ! Une rencontre entre été et hiver !

## Tri et recyclage



Pour réduire le volume des déchets dans nos poubelles d'ordures ménagères, et pour donner un second souffle aux matières qui le permettent, notre territoire dispose de mesures de tri et de recyclage .

Le tri s'effectue dans les Points d'Apport Volontaires à proximité de chez vous.

PAV Jaune : tous les emballages et tous les papiers. Petits aluminiums, barquettes, sacs, sachets, pots, boîtes, mais aussi catalogues, enveloppes, feuilles, journaux, magazines, prospectus... Jetez-les sans sac dans la colonne jaune, sans les imbriquer. Pensez à les vider d'éventuels restes alimentaires (inutile de les laver).

PAV Vert : Tous les emballages en verre. Bouteilles, flacons, pots... sans bouchons ou couvercles. La vaisselle cassée n'a pas sa place dans ce PAV.

Et pour ce qu'il vous reste, les déchets organiques vont au compost, les autres dans votre bac d'ordures ménagères, dans un sac noir.

## Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

## En action[s]

## Le Parc prête ses « Petits gradins »

Afin d'optimiser les conditions d'accueil des publics lors de rendez-vous artistiques en espace public, le Parc a fait fabriquer des « petits gradins ». Il s'agit d'un ensemble d'assises en bois local (douglas) démontable et modulable pouvant accueillir jusqu'à 88 personnes.

Ces petits gradins peuvent être utilisés pour les spectacles, contes, conférences... en extérieur ou en intérieur. Aussi, le Parc souhaite en faire profiter les collectivités adhérentes et les associations du territoire par une mise à disposition gratuite annuelle.

Concernant les tarifs et la durée de mise à disposition et de location, il est proposé : par année civile, au-delà d'une mise à disposition annuelle gratuite de 3 jours ouvrables, chaque bénéficiaire pourra louer 2 fois par année civile les « Petits Gradins ».

Pour une location de 3 jours ouvrables : 50€ TTC ;  
entre 4 et 8 jours ouvrables : 100€ TTC

N'hésitez pas à solliciter nos services pour la location de ce matériel ! Renseignements au 06 38 21 20 66 ou par mail à f.cougnas@pnr-millevaches.fr



## Photographiez « la naissance du jour »

Participez à notre concours photo (réservé aux amateurs) et capturez la magie de l'aube dans le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin !

Saisissez l'instant où le jour naît, où la nature se réveille, où l'activité reprend...

Renseignements et inscription :  
[www.pnr-millevaches.fr/evt/concours-photo-2025/](http://www.pnr-millevaches.fr/evt/concours-photo-2025/)



## Valeurs Parc : des nouveaux marqués

La marque Valeurs Parc est une marque collective déposée par les Parcs naturels régionaux de France. Elle peut être attribuée à un produit ou un service qui présente des valeurs d'origine, d'authenticité, de dimension humaine et de naturel. Cette marque apporte à toute entreprise qui en bénéficie une reconnaissance de son travail, de sa démarche respectueuse dans son territoire et son environnement, et lui confère une véritable valeur ajoutée en termes d'image.

Pour le consommateur, elle présente de réels bénéfices et avantages : traçabilité liée à des filières de proximité et le respect des valeurs des Parcs.

Ainsi, 27 « marqués » sont référencés sur le territoire de Millevaches : hébergeurs, producteurs de miel, jus de pomme, petits fruits, plantes aromatiques, viande, et plus récemment, ce sont 3 représentants de l'artisanat lainier qui ont rejoint la marque !

<https://www.pnr-millevaches.fr/vous-et-le-parc/decouvrir-le-parc/marque-valeurs-parc/>

## LA NAISSANCE DU JOUR...

Quelque part sur le  
Parc naturel régional de Millevaches en Limousin



du 1<sup>er</sup> avril au 10 septembre 2025

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les photographes amateurs majeurs. Les photos doivent être prises sur le territoire du Parc.